



Assemblée générale

CPSD/536

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission

11^e séance – matin

**QUATRIÈME COMMISSION: IL FAUT RENFORCER LES CENTRES D'INFORMATION
QUI SONT LA VOIX DE L'ONU DANS LES RÉGIONS QUI LES ACCUEILLENENT,
PRÉCONISENT LES DÉLÉGATIONS**

**Après ce constat, les membres de la Commission adoptent
sans vote deux projets de résolution sur les questions relatives à l'information**

Ce matin, la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), a adopté, sans vote, deux projets de résolution sur les questions relatives à l'information. La Commission a également achevé son débat général sur ce point de son ordre du jour.

Par le projet de résolution A intitulé « l'information au service de l'humanité », adopté sans vote par les délégations, l'Assemblée générale demanderait instamment que tous les pays, les organismes du système des Nations Unies dans son ensemble et tous les autres acteurs intéressés coopèrent et agissent de manière concertée, afin d'atténuer les disparités dans la façon dont l'information circule à tous les niveaux, en fournissant une assistance accrue pour développer les infrastructures et les capacités de communication dans les pays en développement.

Aux termes du projet de résolution B intitulé « politique et activités de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information », également adopté sans vote par les délégations présentes, l'Assemblée générale demanderait de nouveau au Département de l'information et aux services du Secrétariat fournisseurs de contenus de faire en sorte que les publications des Nations Unies soient produites dans toutes les langues officielles, de manière écologiquement rationnelle et sans que cela ait d'incidences financières. Elle engagerait le Département de l'information (DPI) et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à se consulter sur la possibilité de fusionner leurs activités de publication, à mettre au point de nouveaux arrangements de collaboration permettant de promouvoir, sans que cela ait d'incidences financières, le multilinguisme dans d'autres produits étant donné qu'il importe de faire en sorte que toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies soient traitées sur un pied d'égalité totale.

Par ce texte, l'Assemblée se déclarerait une nouvelle fois préoccupée par le fait que les communiqués de presse quotidiens ne sont pas publiés dans toutes les langues officielles, conformément à la demande formulée dans des résolutions antérieures et dans le strict respect du principe de l'égalité des six langues officielles, et demanderait de nouveau au Département de l'information d'élaborer, en collaboration étroite avec d'autres départements, une stratégie permettant de publier des communiqués de presse quotidiens dans les six langues officielles, par des moyens innovants et sans que cela ait d'incidences financières.

Une grande partie des délégations qui sont intervenues ce matin, ont mis l'accent sur le rôle essentiel que jouent les 63 Centres d'information des Nations Unies (CINU) répartis à travers le monde pour assurer que les messages et valeurs de l'Organisation soient relayés partout dans le monde. Plusieurs intervenants, à l'instar des représentants de l'Argentine, des Philippines et de l'Égypte, qui sont tous les trois des pays-hôte d'un CINU, ont insisté sur la valeur ajoutée créée par ces Centres, qui contribuent à mieux faire comprendre le rôle et les activités de l'ONU à un public local ou régional.

Le représentant de l'Argentine a indiqué que le CINU de Buenos Aires est « la voix de l'ONU en espagnol » et le point focal de la communication digitale du système des Nations Unies sur le terrain, puisqu'il gère plusieurs sites Web, pages Facebook et comptes Twitter, et qu'il sert de relais entre l'ONU et la société civile, la communauté éducative et d'autres organisations du pays et de la région.

Après avoir rappelé que son pays abrite l'unique CINU de la zone du Sahel, qui couvre le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad, le représentant du Burkina Faso a plaidé en faveur du maintien et du renforcement de certains Centres d'information de l'ONU, notamment ceux situés dans les pays les plus vulnérables, où les nouvelles technologies de l'information ne sont pas encore vulgarisées et où les besoins en informations sont réels. Compte tenu du rôle de « dispensateur d'information de proximité » de ces Centres, qui communiquent souvent dans les langues locales, le représentant de l'Afrique du Sud a demandé au DPI de prendre les mesures nécessaires à la création d'un CINU à Luanda, en Angola, qui servirait les intérêts des populations lusophones en Afrique.

Dans ses remarques de clôture, le Secrétaire général adjoint à l'information, M. Peter Launsky-Tieffenthal, a remercié les États Membres pour leurs commentaires et suggestions constructives et leur a assuré que son équipe et lui-même en tiendraient compte dans leurs réflexions à venir. Il a relevé le fait que la question de la parité linguistique entre les six langues officielles de l'ONU, en particulier en ce qui concerne les communiqués de presse, a été soulevée par de nombreuses délégations. À cet égard, le Secrétaire général adjoint a expliqué que le DPI travaillait avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour trouver de nouvelles voies créatives afin de donner suite à cette demande. Il a indiqué qu'il présentera un rapport détaillé, y compris une stratégie pour des communiqués de presse multilingues, lors de la prochaine session du Comité de l'information. M. Launsky-Tieffenthal a déclaré que le partenariat avec les États Membres, et en particulier avec les membres du Comité de l'information, est un outil précieux et sert de pierre angulaire au travail de communication de son Département.

La Quatrième Commission commencera l'examen du point relatif à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique mardi, le 22 octobre, à 15 heures.

RAPPORTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'INFORMATION (A/68/21 et A/68/315)

Fin du débat général

M. GERARDO DÍAZ BARTOLOMÉ ([Argentine](#)) a réitéré l'appui de son pays au travail qu'accomplissent les Centres d'information des Nations Unies (CINU) qui sont « vitaux pour diffuser les messages de l'Organisation ». Il a encouragé le Département de l'information (DPI) à renforcer leur travail et leur rôle. Le CINU de Buenos Aires est « la voix de l'ONU en espagnol » et le point focal de la communication digitale du système des Nations Unies sur le terrain puisqu'il gère plusieurs sites Web, pages Facebook et comptes Twitter, a expliqué le représentant. Ce CINU est également le relai de l'ONU avec la société civile, la communauté éducative et d'autres organisations, et est devenu le point focal de campagnes de sensibilisation comme « Valiente no es violenta ».

L'Argentine est un fervent défenseur du multilinguisme qui constitue « un principe inhérent à l'existence même des Nations Unies », a indiqué M. Díaz Bartolomé. Dans ce contexte, l'Argentine est fière d'être à l'origine de l'initiative du « Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies » qui vise à encourager les États Membres à promouvoir le multilinguisme, et l'espagnol en tant que langue de travail de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social (ECOSOC). À cet égard, le représentant a, à nouveau, fait part des préoccupations de ce Groupe par rapport au fait que le rapport du Secrétaire général ne présente pas d'informations détaillées sur le multilinguisme dans la diffusion de l'information, et il a exigé des statistiques ventilées sur l'utilisation des langues officielles dans les différents supports d'information du DPI. Le représentant a dit que sa délégation appuie l'utilisation de plus en plus marquée par le DPI des médias sociaux dans toutes les langues officielles, même si cela reste une initiative complémentaire au site Web de l'Organisation.

Rappelant que l'espagnol est devenu la deuxième langue en ce qui concerne le nombre de consultations et visites du site Web de l'ONU, après l'anglais, il a dénoncé le fait que le contenu des pages en espagnol reste toujours inférieur à celui de celles en anglais et que la qualité de la traduction du portail espagnol est « en déclin

». Il a également dénoncé le fait que les communiqués de presse quotidiens ne soient pas publiés dans toutes les langues officielles, comme cela a également été demandé par le Groupe des 77 et la Chine et les pays du Groupe de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). « Il faut trouver des schémas créatifs et éviter des débats budgétaires qui ne font que nous détourner de la question fondamentale du mandat ayant trait à la parité linguistique » a soutenu le représentant, en indiquant que l'Argentine attend l'adoption du projet de résolution sur cette question et notamment les termes du texte portant sur la répartition équitable des ressources qui devrait se faire en faveur de toutes les langues officielles.

M. DER KODGA (Burkina Faso) a déclaré que la révolution survenue dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) a fait de notre monde un village planétaire, ce qui a favorisé une meilleure connaissance des missions et des actions de l'ONU. Il a néanmoins déploré qu'en dépit des progrès accomplis dans ce domaine, le fossé numérique demeure toujours entre pays développés et pays en développement. La délégation burkinabé salue le rôle joué par le Département de l'information (DPI) dans la maîtrise et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications au service des Nations Unies, a dit M. Kodga. Il a salué le fait que, malgré la tentation pour un passage au tout numérique, le DPI a toujours privilégié l'exploitation des médias traditionnels tels que la radio, la télévision et la presse écrite qui demeurent encore les sources les plus accessibles pour l'information dans les pays en développement, comme le Burkina Faso. Le représentant a aussi salué les efforts du DPI visant à préserver et à renforcer le multilinguisme au sein du système des Nations Unies. Après avoir rappelé le fait que son pays abrite l'unique Centre d'information des Nations Unies (CINU) pour la zone du Sahel, qui couvre le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad, M. Kodga a plaidé en faveur du maintien et du renforcement de certains CINU, notamment ceux situés dans les pays les plus vulnérables, où les nouvelles technologies de l'information ne sont pas encore vulgarisées et où les besoins en informations sont réels.

M. ROBERT E. A. BORJE (Philippines) a relevé que le Département de l'information (DPI) joue un rôle crucial au sein des Nations Unies, à la lumière de l'évolution des relations internationales, des impératifs liés au développement socioéconomique et des progrès accomplis à travers l'usage des technologies de l'information et des communications (TIC), qui dépendent cependant de la disponibilité et du partage d'informations précises.

La délégation des Philippines, a indiqué le représentant, prend note des réalisations et des activités entreprises par le DPI en vue de rendre l'ONU plus accessible et plus compréhensible dans le monde entier. M. Borje a souligné qu'il est nécessaire de réduire la fracture numérique Nord-Sud, par l'entremise des gouvernements, du secteur privé, des organisations multilatérales, des institutions financières, des organisations non gouvernementales et des individus. A cet égard, il a indiqué que l'Union internationale des télécommunications (UIT) encourage la diffusion des technologies de l'information et des communications à travers le monde dans le cadre de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Plan d'action de La Valette). La fracture numérique rappelle l'importance que continuent d'avoir des médias traditionnels comme la radio, la télévision et la presse, a-t-il ajouté, en notant que la radio reste un outil efficace pour atteindre le plus grand nombre de personnes, car elle permet notamment de surmonter le problème de l'analphabétisme. Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en compte les besoins des personnes handicapées en matière d'accès à l'information, a-t-il relevé.

Un soutien budgétaire continu aux activités de communications est donc nécessaire, a dit M. Borje, avant de conclure son intervention en relevant que les Philippines estiment, à l'instar d'autres délégations, qu'il faut continuer à améliorer le fonctionnement du DPI de manière à assurer que des produits et contenus soient disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation.

M. YOUSSEFOU BAMBA (Côte d'Ivoire) a rappelé que la réalisation des objectifs assignés au Département de l'information (DPI) relevait d'un processus de longue haleine et d'un ajustement quasi permanent aux événements et à la réalité du terrain liés aux objectifs de paix et de sécurité de l'ONU. M. Bamba est ensuite revenu sur certains points à l'ordre du jour de la trente-cinquième session du Comité de l'information, notamment la nécessité de promouvoir le multilinguisme, de réduire la fracture numérique persistante entre les pays développés et les pays en développement, le maintien des moyens de communication traditionnels, notamment la radio et la télévision, ainsi que l'importance des 63 Centres d'informations des Nations Unies (CINU). Le représentant de la Côte d'Ivoire s'est félicité de la collaboration entre son pays et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), et notamment de la mise en place de la radio ONUCI-FM, qualifiée de « radio de la paix », pour l'appui qu'elle apporte au processus de réconciliation et à la campagne de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

En 2012, le Président de Côte d'Ivoire, M. Alassane Ouattara, a lancé deux chantiers visant à moderniser le paysage audiovisuel du pays qui portent sur la migration de la Radio Télévision ivoirienne (RTI), la télévision publique, vers les technologies de télévision numérique terrestre et sur la libéralisation de l'espace audiovisuel, a annoncé M. Bamba. Il a aussi rappelé le projet de résolution relatif à l'information au service de l'humanité, issu des travaux de la trente-cinquième session du Comité de l'information, en ce qu'il met en exergue tous les freins qui se posent à l'excellence et à l'harmonisation de l'information à travers le monde, d'une part, et met, d'autre part, l'accent sur l'ensemble des voies et moyens qui sont susceptibles de permettre l'éclosion d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. À cet effet, le Gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé, au cours de cette année 2013, à poursuivre le renforcement des capacités des journalistes, à développer la formation locale par un appui constant à l'Institut des sciences et techniques de la communication d'Abidjan, à renforcer la protection des journalistes dans l'exercice de leur métier et à accélérer la couverture totale du territoire par la Radio Télévision ivoirienne (RTI), a déclaré le représentant.

Mme JOAN THOMAS EDWARDS (Jamaïque) a déclaré que, dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) jouent un véritable rôle « d'égalisateur ». Ce secteur présente d'énormes opportunités de travail et de mobilisation de revenus, ce qui explique la volonté du Gouvernement de la Jamaïque à s'y investir davantage. Aujourd'hui le taux de pénétration de l'Internet sur l'île est de l'ordre de 55%, à dit Mme Edwards. La représentante a également vanté les mérites de ces technologies dans le domaine de l'éducation, en particulier pour les pays en développement où elles constituent un moyen pour progressivement réduire le fossé numérique. Dans cet esprit la Jamaïque a récemment lancé un programme de tablettes informatiques qui consiste à distribuer des milliers de tablettes dans plus de 30 institutions éducatives, a expliqué la représentante.

Dans cet esprit, la délégation jamaïcaine appuie l'utilisation de plus en plus marquée des TIC et des médias sociaux par le Département de l'information (DPI) des Nations Unies. Ce sont des instruments efficaces et rentables pour toucher une audience de plus en plus large dans le monde, a souligné Mme Edwards, tout en rappelant les défis liés au fossé numérique et la nécessité, pour le Département, de trouver un juste équilibre entre les TIC et les médias traditionnels.

La Jamaïque salue le travail du DPI pour ce qui est de la sensibilisation aux questions de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi qu'en ce qui concerne le nouveau cadre mondial de développement pour l'après-2015 ou encore les mesures prises pour formaliser la commémoration des victimes de l'esclavage. Mme Edwards a également remercié le Département pour la page Internet qu'il a dédiée aux petits États insulaires en développement (PEID) dans le contexte des préparatifs de la Conférence prévue au mois de septembre 2014, à Samoa. Elle a également mis l'accent sur la pertinence et l'importance du travail des Centres d'information des Nations Unies (CINU) en tant que relais de proximité pour faire comprendre les Nations Unies et leurs messages aux différents publics à travers le monde.

M. AL ZAYANI(Bahreïn) a rappelé que la liberté de la presse est indispensable au respect des droits de l'homme, avant de souligner « l'importance de la diffusion d'informations, précises et vérifiées, par les médias du monde entier ». Les Centres d'information des Nations Unies (CINU) jouent un rôle crucial dans la diffusion de l'information sur les activités de l'ONU, a-t-il ajouté, en notant qu'ils participent ainsi à la réalisation des objectifs des Nations Unies.

Le représentant a d'autre part estimé qu'il est temps de réduire la fracture numérique entre pays développés et pays en développement, conformément aux dispositions de la Déclaration du Millénaire relatives à l'accès aux technologies de l'information. Un nouvel ordre mondial plus équitable et plus efficace, fondé sur le libre-échange des informations, est nécessaire, a-t-il déclaré, avant de relever l'importance du développement des infrastructures de l'information et des ressources humaines dans les pays en développement. Les progrès immenses accomplis en matière de technologies de la communication facilitent l'accès à l'information et favorisent le rapprochement entre les peuples et les cultures, a-t-il dit. Mais la persistance de la fracture numérique exige que l'on n'ignore pas les médias traditionnels, comme la presse, la radio et la télévision, qui continuent d'être les médias les plus utilisés dans les pays en développement, a-t-il souligné. En conclusion, le représentant a salué les nombreuses activités entreprises par le Département de l'information (DPI) de l'ONU, en relevant que le DPI s'est attaché à diffuser des informations importantes sur les principaux sujets débattus au sein de l'ONU, dont les questions relatives au développement durable ou aux missions de maintien de la paix.

Mme SANCHEZ RODRIGUEZ (Cuba) a déclaré que le Département de l'information (DPI) de l'ONU pourrait et devrait contribuer à faire avancer, entre autres choses, la cause du désarmement nucléaire dans le monde en relayant le contenu des débats tenus sur cette question dans l'enceinte de l'Organisation au grand public. Il en va de même en ce qui concerne la question de Palestine.

Si la délégation de Cuba reconnaît les mérites des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) pour le développement économique, l'éducation, la médecine et d'autres domaines, elle est également consciente des dangers potentiels que posent les TIC lorsqu'elles sont utilisées à des fins contraires à la Charte des Nations Unies, notamment à des fins d'espionnage au niveau international. Dans ce contexte, a dit la représentante, Cuba invite l'Assemblée générale à rédiger un document contenant les principes et lignes de conduite qui devraient régir les normes relatives à la sécurité de l'information et au respect de la vie privée des individus et de la souveraineté des États. La représentante a invité le DPI à sensibiliser le grand public à ces enjeux.

La délégation de Cuba estime que la communauté internationale et le DPI ne doivent pas perdre de vue la réalité prévalant dans le monde actuel. Avec seulement 35,7% de la population mondiale qui avait accès à l'Internet en 2012, alors que dans le même temps le taux de pénétration de l'Internet dans les pays développés atteint 73,4%, la fracture numérique demeure une réalité bien présente. « D'autre part, à quoi pourrait bien servir l'accès universel aux TIC pour les 774 millions d'adultes et 57 millions d'enfants qui ne savent pas lire? » s'est, d'autre part, demandée la représentante de Cuba. Elle a noté que tout ceci se produit alors qu'au niveau mondial, on consacre chaque année 1,75 trillion de dollars, -soit 1 750 milliards de dollars- à l'armement alors qu'une infime partie de ce montant suffirait pour combler le fossé numérique. Il ne fait pas de doute qu'il faut sans plus attendre favoriser une utilisation plus rationnelle et plus sociale des TIC et promouvoir un nouvel ordre mondial de l'information plus juste, a ajouté la représentante.

Abordant la question des Centres d'information des Nations Unies (CINU) disséminés à travers le monde, la représentante a insisté pour qu'ils puissent continuer à jouer un rôle de diffusion d'une information équilibrée et qui tienne compte des besoins des publics auxquels s'adressent ces CINU. Ils doivent s'appuyer sur les médias traditionnels, qui restent la principale source d'information dans la plupart des pays en développement, a-t-elle précisé. Cuba salue en outre la création du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies, qui contribue positivement à la promotion du multilinguisme et au respect de la parité linguistique au sein de l'Organisation.

M. ALFREDO FERNANDO TORO-CARNEVALI (Venezuela) a noté que l'accès à l'information est considéré, au Venezuela, comme un droit de l'homme consacré par la Constitution. Tous les pays doivent avoir un accès égal aux technologies de l'information, et il faut, en ce domaine, tenir compte des spécificités et des besoins de chaque État, a-t-il ajouté. Ainsi le Venezuela estime que l'accès à l'information renforce la démocratie, et qu'il faut lutter contre les manipulations de l'information. Le cas de la Syrie démontre les effets néfastes de l'instrumentalisation des médias, qui cause des dommages à la démocratie, a estimé M. Toro-Carnevali. Le représentant a ainsi regretté qu'un petit nombre de groupes d'intérêt contrôle la majorité des médias et donc des flux d'information.

Le Venezuela salue les efforts que fait le DPI pour renforcer le multilinguisme, tout en notant cependant qu'il reste beaucoup de travail à accomplir en la matière. Le représentant a rappelé que le Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies a été créé afin d'encourager des progrès en matière de diffusion de l'information dans les six langues officielles, dont l'espagnol. Enfin, il faut lutter contre la privatisation croissante des flux mondiaux d'information et des technologies, a dit M. Toro-Carnevali, en soulignant que le Comité de l'information doit se saisir de la question des inégalités croissantes entre pays développés et pays en développement dans ces domaines.

M. SELIM (Égypte) a souligné le rôle que joue le Département de l'information (DPI) pour faciliter une meilleure compréhension du travail des Nations Unies dans le monde et mettre en avant le fait que l'Organisation est au service de l'humanité. Il a mis l'accent sur l'importance du réseau des Centres d'information des Nations Unies implantés à travers le monde et a en particulier évoqué celui du Caire, qui fournit des services importants à toute la région dans des circonstances difficiles qui exigent de ses responsables et du DPI un engagement actif. Pour que le message des Nations Unies atteigne le public mondial, la délégation égyptienne souligne qu'il faut que l'Organisation mette en œuvre le mandat relatif au multilinguisme. En effet, le recours au plus grand nombre de langues possible ne peut que renforcer le rôle et la portée du travail du DPI, notamment pour ce qui est de promouvoir le dialogue entre les civilisations, a dit le représentant. La délégation

égyptienne encourage en outre le Département de l'information à poursuivre ses efforts d'information sur la question de Palestine.

M. ALEXEY ZAYTSEV (Fédération de Russie) a salué l'utilisation croissante des nouvelles technologies et des médias sociaux par le DPI, ainsi que le maintien de son recours aux médias traditionnels. « Il est nécessaire d'utiliser tous les outils disponibles pour sensibiliser la population mondiale aux activités de l'ONU », a-t-il ajouté, en se félicitant de la retransmission des débats de l'Assemblée générale par des moyens de retransmission vidéographique sur le site Internet de l'Organisation (webcast) dans les six langues officielles ainsi que dans la langue de l'intervenant.

Il faut continuer à renforcer la présence des Nations Unies dans les médias traditionnels, en particulier la presse et la radio, a préconisé le représentant. Il a également attiré l'attention du Comité de l'information sur l'importance de respecter strictement l'exigence de parité linguistique au sein de tous les moyens de communication utilisés par le DPI. Le représentant de la Fédération de Russie a ensuite indiqué que sa délégation soutenait les objectifs assignés au DPI, notamment s'agissant de l'établissement d'un nouvel ordre mondial de l'information.

Mme AL-MUGHAIRY (Oman) a déclaré que « nous ne pouvons pas optimiser le soutien des médias sans un sens stratégique de ce que nous voulons communiquer. Nous ne pouvons pas mettre en œuvre cette stratégie sans l'implication des nombreux groupes spécifiques pour lesquels nous voulons faire de la sensibilisation, et nous ne pouvons tirer pleinement parti de notre approche si sa dimension et le contenu ne captent pas l'attention du public ». La représentante a suggéré que le DPI élargisse sa notion de « produits et services » au-delà des produits créés par ses propres services, sections et unités pour inclure ce que les États Membres pourraient lui fournir. La représentante a aussi proposé le renforcement de la coopération entre le DPI et les autres organes des Nations Unies, notamment les missions opérant sur le terrain, à travers le réseau des Centres d'information des Nations Unies (CINU). Ces Centres devraient devenir des groupes de communication stratégiques placés dans tous les bureaux et les agences des Nations Unies dans les pays concernés.

Dans ce processus, les CINU deviendraient des interlocuteurs clefs des gouvernements pour définir les messages qui servent les objectifs communs de l'ONU et des États Membres, a estimé la représentante d'Oman. Toujours au chapitre de la coopération, elle est revenue sur une proposition concernant la création d'une nouvelle entité dédiée à la facilitation de la propagation des connaissances et à l'apprentissage, et elle a dit que sa délégation attendait que plus de détails soient fournis sur cette proposition pour en discuter dans les différentes grandes Commissions. La représentante a avancé une troisième suggestion relative à l'éducation. Les activités du DPI devraient aller au-delà de la diffusion de l'information au public et être élargies aux préoccupations fondamentales de l'ONU que sont la paix et la sécurité, le développement économique et social et les droits de l'homme, a estimé la représentante qui, avant de conclure son intervention, a déclaré que les idéaux de paix entre les États peuvent être efficacement et discrètement supportés par les activités du DPI.

M. MLUNGISI MBALATI (Afrique du Sud) a salué le rôle joué par le DPI dans la préparation et le déroulement de l'événement spécial sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui a eu lieu en septembre dernier. Les OMD sont une question vitale pour de nombreuses personnes à travers le monde, a-t-il souligné. La délégation sud-africaine, a dit M. Mbalati, est encouragée par les efforts visant à créer des centres d'information à travers le monde, et elle estime que le DPI doit prendre les mesures nécessaires à la création d'un Centre à Luanda, en Angola, en partenariat avec les autorités angolaises. Le DPI doit rester conscient de la fracture numérique Nord-Sud et maintenir son utilisation des médias traditionnels, dont la presse, la télévision et la radio, a recommandé M. Mbalati. Le représentant a également encouragé le DPI à poursuivre la sensibilisation de la communauté internationale sur la question de Palestine et sur la situation au Moyen-Orient.

M. Mbalati a ensuite salué le travail important accompli par le DPI dans le cadre de la commémoration des journées internationales, notamment celles dédiées à la mémoire des victimes de l'Holocauste, du génocide au Rwanda et de la traite transatlantique. Il a conclu son intervention en se félicitant de la commémoration de la Journée internationale Nelson Mandela, au cours de laquelle les Nations Unies ont organisé un grand nombre d'événements à New York et à travers le monde, afin d'honorer et de célébrer la vie de Nelson Mandela.

M. SÉRGIO RODRIGUES DOS SANTOS (Brésil) a déclaré qu'année après année de nombreux États Membres ont souligné l'importance du multilinguisme et l'emploi de médias, nouveaux et traditionnels, comme étant deux paramètres à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs assignés au Département de l'information

(DPI). Le DPI a prouvé que l'ONU peut utiliser de manière efficace des nouveaux médias ayant recours à l'Internet et aux médias sociaux, a noté M. dos Santos. « Mais nous ne devons pas perdre de vue l'importance fondamentale des médias traditionnels, qui touchent 60% de la population mondiale, soit 4 milliards d'individus », a-t-il ajouté. À cet égard, le représentant a relevé le rôle de l'information dans les opérations de maintien de la paix. La réussite des mandats de maintien de la paix requiert des contacts fluides et constants avec la population locale dont le comportement, en retour, dépend de la dissémination efficace de l'information, a-t-il expliqué. Il a ajouté que les médias traditionnels, en étant une source impartiale d'informations, sont un élément important pour le succès des missions de maintien de la paix. « Nous devons nous assurer de la bonne combinaison entre les médias traditionnels et les nouveaux médias pour faire face aux problèmes mondiaux, notamment l'accélération de la réalisation des OMD, le suivi du processus de la Conférence Rio+20, et la définition du programme de développement pour l'après-2015 », a plaidé le représentant du Brésil qui a demandé au DPI de proposer des schémas créatifs pour pouvoir combler les lacunes linguistiques et en matière d'information qui sont apparues ces dernières années.

Il a en outre réitéré l'appui du Brésil au travail des Centres d'information des Nations Unies (CINU) et a suggéré aux États Membres d'envisager d'offrir à titre gratuit les locaux qui les accueillent et les entretiens de ces locaux. Cette initiative devrait permettre au DPI de consacrer son budget déjà limité à des activités de sensibilisation et d'information du public et à renforcer le réseau des CINU, a-t-il expliqué. Il a en outre salué le travail qu'accomplit l'Unité de langue portugaise de la Radio de l'ONU ainsi que celui du Programme spécial d'information sur la question de Palestine. Avant de mettre fin à son intervention, le représentant a tenu à dire que les technologies de l'information et des communications (TIC) devraient servir la paix et la compréhension entre peuple et États, et il a regretté que ces technologies aient été délibérément utilisées pour atteindre des objectifs contraires aux principes de la Charte des Nations Unies. Il a souligné que « l'interception illégale des communications et des données des citoyens, des hommes d'affaires et des membres des gouvernements d'États Membres constitue une violation grave des droits de l'homme, particulièrement le droit à la vie privée. Elle constitue une brèche aux principes qui doivent guider les relations entre les États. Le Brésil exhorte les États Membres à se joindre à lui dans un effort collectif pour prévenir l'utilisation du cyberspace comme une arme d'espionnage, de sabotage et d'attaques contre les systèmes et les infrastructures des autres pays ».

M. MOHAMMAD KHAZAEI (République islamique d'Iran) a rappelé que l'objectif principal du DPI était de diffuser une information correcte, équilibrée, impartiale, compréhensible et en temps réel sur les activités de l'ONU à une audience la plus large possible à travers le monde. À cet égard, il a souligné le rôle du Comité de l'information, qui devrait valider les politiques adoptées par l'ONU dans le domaine de l'information, et a encouragé une collaboration plus étroite entre le Comité et le DPI.

Pour faire écho à l'appel lancé par le Président Rouhani lors de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale pour « Un monde sans violence et sans extrémisme », la délégation iranienne encourage le Département à redoubler d'efforts pour promouvoir une culture de la tolérance et de la non-violence à travers tous les organes et programmes de l'ONU, a dit le représentant. Il a également relevé l'écart substantiel existant entre pays en développement et pays développés dans le domaine de l'information et de la communication. L'Iran milite en faveur d'un nouvel ordre mondial de l'information qui soit plus juste et basé sur la libre circulation d'une information équilibrée, a-t-il souligné. Le système des Nations Unies devrait jouer un rôle proactif pour créer un tel environnement qui permette l'accès universel aux TIC à toutes les nations, a préconisé M. Khazaei. Dans ce contexte, il a dénoncé le fait que certaines puissances développées délibérément portent atteinte au fonctionnement de certains satellites iraniens en essayant de les empêcher de diffuser librement les programmes télévisés et radio en provenance d'Iran. La délégation iranienne dénonce cette violation flagrante du droit international qui, curieusement, est aussi un acte contredisant les discours de ces pays qui se proclament « défenseurs de la liberté d'expression et de la presse ». Le DPI devrait assumer son rôle de défenseur et de promoteur de la liberté d'opinion et d'expression face à de telles actions, a dit M. Khazaei.

L'Iran reste convaincu de l'intérêt de la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations pour faciliter la compréhension mutuelle. Il encourage le DPI à agir en ce sens en trouvant de nouveaux moyens pour incorporer cette notion dans les activités de l'ONU. Pour ce qui est de l'image de l'ONU dans le monde, le représentant a insisté sur le rôle fondamental que jouent les Centres d'information des Nations Unies (CINU) dans la diffusion des messages clefs de l'Organisation. Il a encouragé le DPI à renforcer sa coopération avec les Centres qui accueillent ces Centres.

M. ABULKALAM ABDUL MOMEN ([Bangladesh](#)) a salué la commémoration de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, qui rappelle leur professionnalisme, leur dévouement et leur courage, et qui honore la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au nom de la paix, dont 112 étaient du Bangladesh. À ce titre, le représentant a réitéré l'appel de son pays au DPI visant la publication d'un documentaire à ce sujet, ainsi que la proposition faite par le Bangladesh d'ériger un mur au sein du Siège de l'ONU pour commémorer les noms et pays d'origine de chacun des héros qui se sont sacrifiés au service de la paix et de la stabilité mondiale.

Le Bangladesh, a relevé M. Momen, est heureux de poursuivre son appui et sa coopération avec le DPI dans le domaine du changement climatique, dont il est l'une des victimes en dépit de sa contribution, proche de zéro, au réchauffement climatique. Il est alarmant de constater qu'une élévation d'un mètre du niveau de la mer inonderait 18% du territoire du Bangladesh, ce qui aurait un impact direct sur 20 à 30 millions de personnes, a-t-il souligné. Le Bangladesh appelle la communauté internationale à soutenir les pays en développement faisant face à ce genre de problèmes et le DPI à participer à la sensibilisation des États Membres et de leurs opinions publiques sur ce sujet.

Le Bangladesh, a ensuite noté le représentant, appuie la commémoration annuelle de la Journée internationale de la langue maternelle, observée le 21 février, qui ne doit pas être un simple événement formel mais constituer un véritable outil de sensibilisation à l'importance du respect de la diversité culturelle et linguistique et du multilinguisme. M. Momen a noté que la langue Bangla est la septième langue la plus parlée dans le monde, et a demandé que le poste de grade P-3, dont le titulaire était chargé de produire des contenus radiophoniques en langue Bangla, qui avait été supprimé au DPI en 2012, soit rétabli.

Décisions sur les projets de résolution A et B contenus dans le rapport du Comité de l'information (A/68/21)

Par le projet de résolution A intitulé « l'information au service de l'humanité », adopté sans vote par les délégations de la Quatrième Commission, l'Assemblée générale demanderait instamment que tous les pays, les organismes du système des Nations Unies dans son ensemble et tous les autres acteurs intéressés coopèrent et agissent de manière concertée, afin d'atténuer les disparités dans la façon dont l'information circule à tous les niveaux, en fournissant une assistance accrue pour développer les infrastructures et les capacités de communication dans les pays en développement, compte dûment tenu de leurs besoins et du rang de priorité qu'ils confèrent à ces domaines, de manière à leur permettre, ainsi qu'à leurs médias publics, privés ou autres, d'élaborer librement et indépendamment leurs propres politiques d'information et de communication et de faire participer davantage les médias et les particuliers au processus de communication, et à assurer la libre circulation de l'information à tous les niveaux.

Aux termes de ce texte, l'Assemblée demanderait également de faire en sorte que les journalistes puissent travailler librement et efficacement, toute attaque contre leur personne étant résolument condamnée. Elle demanderait en outre que tous les pays, les organismes du système de l'ONU et tous les acteurs intéressés s'efforcent de fournir aux pays en développement et à leurs médias publics, privés ou autres, en complément de la coopération bilatérale, tout l'appui et toute l'aide possibles.

Aux termes du projet de résolution B intitulé « politique et activités de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information », adopté sans vote, l'Assemblée générale demanderait au Département de l'information (DPI) et à son réseau de centres d'information de porter particulièrement leur attention sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, et dans l'application des décisions issues des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies sur des thèmes connexes, et prierait le Département de jouer un rôle actif dans la sensibilisation de l'opinion publique à la crise financière et économique mondiale et à son incidence sur le développement, y compris sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et au défi planétaire que constituent les changements climatiques. Par ce texte, l'Assemblée réaffirmerait que le DPI doit établir un ordre de priorité dans son programme de travail afin de mieux cibler son message et concentrer ses efforts, et d'adapter ses programmes aux besoins des publics visés, en s'appuyant sur des mécanismes améliorés de retour d'information et d'évaluation.

Aux termes de ce texte, l'Assemblée générale demanderait de nouveau au Département de l'information et aux services du Secrétariat fournisseurs de contenus de faire en sorte que les publications des Nations Unies soient produites dans toutes les langues officielles, de manière écologiquement rationnelle, et sans que cela ait

d'incidences financières, et de continuer à agir en étroite coordination avec les autres entités, y compris tous les autres départements du Secrétariat et les fonds et programmes des Nations Unies, afin d'éviter, chacun pour ce qui concerne son mandat, les doubles emplois lors de la parution des publications des Nations Unies. Elle engagerait, à cet égard, le Département de l'information (DPI) et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à se consulter sur la possibilité de fusionner leurs activités de publication, à mettre au point de nouveaux arrangements de collaboration permettant de promouvoir, sans que cela ait d'incidences financières, le multilinguisme dans d'autres produits étant donné qu'il importe de faire en sorte que toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies soient traitées sur un pied d'égalité totale.

L'Assemblée se déclarerait une nouvelle fois préoccupée par le fait que les communiqués de presse quotidiens ne sont pas publiés dans toutes les langues officielles, conformément à la demande formulée dans des résolutions antérieures et dans le strict respect du principe de l'égalité des six langues officielles, et demanderait de nouveau au Département de l'information d'élaborer, en collaboration étroite avec d'autres départements, une stratégie permettant de publier des communiqués de presse quotidiens dans les six langues officielles, par des moyens innovants et sans que cela ait d'incidences financières.

Par ce texte, l'Assemblée générale soulignerait qu'il importe de traiter sur un pied d'égalité toutes les langues officielles de l'Organisation dans toutes les activités du Département de l'information, qu'elles soient fondées sur des supports traditionnels ou nouveaux.

L'Assemblée générale demanderait au Département de l'information (DPI) de contribuer à la prise de conscience par la communauté internationale de ce qu'il importe de donner suite aux documents issus du Sommet mondial sur la société de l'information, et des possibilités que l'utilisation d'Internet et des autres technologies de l'information et des communications peuvent offrir aux sociétés et aux économies, ainsi que des moyens de réduire la fracture numérique.

L'Assemblée réaffirmerait en outre qu'il est nécessaire de renforcer constamment l'infrastructure technologique du Département de l'information de façon à accroître son audience et de continuer d'apporter des améliorations au site Web de l'Organisation sans que cela ait d'incidences financières.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel